

Rapport de la Commission académique session 2024 Académie de : NANTES

1. La commission

1.1 Organisation générale

1.2 Principes d'harmonisation retenus par examen :

- Critères utilisés
- Ecart de notes toléré pour chaque critère utilisé

1.3 Liste académique d'APSA (BAC Général)

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro

2.1 Enseignement commun : Harmonisations réalisées

- Nombre de notes harmonisées et /ou pourcentage (par rapport au nombre total d'élèves ou d'établissements),
- Types et hiérarchisation des critères utilisés

2.2 Réflexions sur les résultats de cette année (Différencier le Bac général et bac technologique) :

- Evolution moyennes générales, avant et après harmonisation si le changement est visible
- Evolution des écarts entre les filles-garçons, avant et après harmonisation si le changement est visible
- Moyennes des champs d'apprentissage et des APSA et leur taux de fréquentation,
- Inaptitudes et épreuves adaptées.
- Comparaison souhaitable avec les années passées,
- Possible présentation des actions mises en place

2.3 Enseignement optionnel

- Nombre d'élèves concernés,
- Résultats,
- Analyse

2.4 Enseignement de spécialité

- Nombre d'élèves concernés,
- Résultats,
- Analyse

3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

3. 1 Enseignement commun : Harmonisations réalisées

- Nombre de notes harmonisées et /ou pourcentage (par rapport au nombre total d'élèves ou d'établissements),

- Types et hiérarchisation des critères utilisés

3.2 Réflexions sur les résultats de cette année

- Evolution moyennes générales, avant et après harmonisation si le changement est visible
- Ecart filles-garçons, avant et après harmonisation si le changement est visible
- Moyennes des champs d'apprentissage et des APSA et leur taux de fréquentation,
- Inaptitudes et épreuves adaptées.
- Possible comparaison avec les années passées,
- Possible présentation des actions mises en place

4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires)

4.1 Enseignement commun :

- Nombre d'élèves inscrits / Nombre d'élèves présents, taux d'absentéisme
- Résultats,
- Analyse

4.2 Enseignement optionnel

- Nombre d'élèves, inscrits / Nombre d'élèves présents, taux d'absentéisme
- Résultats,
- Analyse

4.3 Enseignement de spé. 1^{ère}

- Nombre d'élèves, inscrits / Nombre d'élèves présents, taux d'absentéisme
- Résultats,
- Analyse

5. Réflexions et préconisations pour la session 2025

5.1 A destination des établissements

- Saisie des protocoles d'évaluation
- Saisie des inaptitudes
- Recommandations sur le cas particulier (SHN, DI+DI+NOT)
- Saisie des notes
- Autres points particuliers

5.2 A destination de la commission nationale

- Répartition des points
- Choix des APSA
- Proposition d'évolution des outils Cyclades (dépôt des protocoles d'évaluation) et Santorin (notation des élèves)
- Autres points particuliers

6. Bilan général

1. La commission

1.1 Organisation générale

En préambule, de ce rapport, la commission tient à remercier les services de la Direction des Examens et Concours du Rectorat de Nantes et plus particulièrement Mesdames PERESSE, Le HELLO et M. ORHAN (chef du bureau EPS), pour la collaboration de qualité menée sur ce dossier.

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes s'est réunie trois fois dans l'année.

- Octobre : étude des référentiels, validation des apsa sur cyclades,
- Janvier : Suivi et étude des référentiels non validés en octobre et validation des apsa résiduelles sur cyclades
- Juin : harmonisation des notes du CCF.
- Entre janvier et juin : accompagnement personnalisé de certains établissements pour les aider à la validation de leurs référentiels

Elle est composée de 47 personnels dont 42 professeurs de LGT, LP, LPO (public, privé et agricole), et 5 personnels d'inspection. Le renouvellement se fait par tiers chaque année, et couvre les 5 départements de l'académie.

Et plusieurs chargés de mission :

Pour le suivi du CCF : M. Delisle Quentin, enseignant d'EPS au lycée Gaspard Monge La Chauvinière, NANTES

Pour le suivi du PONCTUEL : (3500 candidats entre mars et début mai sur 40 centres d'épreuves)

- M. Desble Yohann (enseignant agrégé d'EPS, lycée Joachim Du Bellay, ANGERS)
- M. Thetiot Nicolas (enseignant d'EPS, Lycée Estournelles de Constant, LA FLECHE)
- M. Le Flecher Ronan (enseignant agrégé d'EPS, LP François Arago, NANTES)
- M Thibaud Eric (enseignant agrégé d'EPS, Lycée DE Vinci, MONTAIGU)

Leur appui et accompagnement sur le dossier constituent un élément précieux pour le bon déroulé des examens en EPS. Nous les remercions de leur engagement sur ce dossier.

Composition de la commission pour cette session

- Christophe CARPENTIER, IA IPR EPS, Président de la commission et responsable du « dossier examens » ;
- Yann BARTOLOME, IA IPR EPS FF
- Mathias LEROUX, IA IPR EPS FF
- Nélia Fleury, IA IPR EPS FF
- Delisle Quentin, chargé de mission examens pour le CCF
- Les 42 enseignants et enseignantes issus de lycées généraux et technologiques, lycées professionnels et polyvalents, lycée agricole, privés et publics.

1.2 Principes d'harmonisation retenus par examen :

La commission a procédé à l'étude des situations de **397 établissements** pour les 3 examens

Pour cette session, l'harmonisation a porté sur :

1. L'observation de l'**écart** entre la moyenne des notes des **filles** et celle des **garçons**; **écart toléré 1,5 pts**
2. L'observation de l'**écart** entre la **moyenne des établissements** et la **moyenne académique**; **écart toléré 1,2 pts**

Les décisions d'harmonisations ont tenu compte de :

- La position de l'académie au plan national sur les années antérieures.

- Les déclarations qualitatives des établissements concernant leur contexte de travail
- La hauteur de la moyenne, avec ou sans les zéros, ce qui a été directement permis par l'application
- Certains établissements particuliers de par leur structure/fonctionnement (ex : établissement expérimental) ou la composition de leur public (nombre important de SHN ou public spécifique), ne sont pas harmonisés.

Chacun de ces éléments pouvant être examiné exclusivement ou de manière associée.

1.3 Liste académique d'APSA (BAC GT)

Cette année, la liste des APSA académiques reste composée comme suit :

Pour les épreuves obligatoires et optionnelles du CCF en BGT :

- CA2 : Golf, activités nautiques, Raid nature multisports ;
- CA3 : Double Dutch ;
- CA4 : Ultimate ;

A l'exception de l'ultimate, le choix des activités académiques dans les épreuves certificatives reste marginal.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro

2.1 Enseignement commun : Harmonisations réalisées

| Harmonisations | BAC GT | AEFE | BAC PRO |
|--------------------------------------|--|--|---|
| Ecart F-G | 18 Eple sur 147 (12%) dont la totalité pour une moyenne garçons significativement supérieure à celle des filles | / | 28 Eple sur 135 (20%) dont la totalité pour une moyenne garçons significativement supérieure à celle des filles |
| Ecart à la moyenne académique | 11 Eple sur 147 (7,5%) dont 7 pour une moyenne significativement supérieure à la moyenne académique (soit 4%) | 3 Eple sur 17 (17%) pour une moyenne significativement supérieure à la moyenne académique | 7 Eple sur 135 (5%) dont 2 pour une moyenne significativement supérieure à la moyenne académique (1,5%) |

Types et hiérarchisation des critères utilisés

• Harmonisation n° 1 des écarts de notes filles/garçons

L'harmonisation a consisté à réduire les écarts de moyennes pour tous les établissements qui présentaient un **écart F/G de plus de 1,2 point** comme pour la session antérieure 2023

Les principes :

- La commission procède à une harmonisation au niveau établissement, après étude de la liste des établissements sortant des écarts tolérés
- Elle écarte de l'étude les activités dont les effectifs sont inférieurs à 30 (F+G) et/ou n'ont pas au moins 9 filles ou 9 garçons.
- Si l'écart des notes entre les filles et les garçons est supérieur ou égal à 1,2 alors la commission analyse et harmonise les activités concernées et pertinentes à harmoniser au sein de l'établissement, pour se rapprocher de l'écart toléré de 1,2.
- Par principe, sont harmonisées à la hausse ou à la baisse les moyennes des garçons ou des filles qui s'écartent le plus de leurs moyennes académiques respectives dans l'activité concernée. Il n'était pas tenu compte de la moyenne académique si l'effectif APSA académique était inférieur ou égal à 20.

Selon la moyenne globale de l'établissement en EPS, significativement supérieure ou inférieure à la moyenne académique, le choix a pu être fait d'agir dans le sens de la hausse ou de la baisse des résultats.

- **Harmonisation n°2 : Les écarts des moyennes des établissements à la moyenne académique**
L'harmonisation des écarts à la moyenne académique a consisté à réduire l'écart dès lors que celui-ci était **inférieur ou supérieur à la moyenne académique de plus de 1,5 point.**

Remarque : Baisse ou augmentation maximale de 2 points pour se rapprocher de l'écart toléré au niveau académique

2.2 Réflexions sur les résultats de cette année (Différencier le Bac général et bac technologique) :

2.2.1 Evolution moyennes générales, avant et après harmonisation si le changement est visible et Evolution des écarts entre les filles-garçons, avant et après harmonisation si le changement est visible

| Moyennes BAC GT | BAC GT Total | BAC GT Garçons | BGT Filles |
|-----------------|--------------|----------------|------------|
| Avant harmo | 15,09 | 15,41 | 14,82 |
| Après harmo | 15,1 | 15,4 | 14,86 |
| Différence | +0,01 | -0,01 | +0,06 |

| Écarts G-F BAC GT | BAC GT |
|-------------------|--------|
| Avant harmo | 0,59 |
| Après harmo | 0,54 |
| Différence | -0,05 |

| Moyennes BAC PRO | BAC PRO | BAC PRO Garçons | BAC PRO Filles |
|------------------|---------|-----------------|----------------|
| Avant harmo | 14,51 | 14,82 | 14,08 |
| Après harmo | 14,63 | 14,88 | 14,27 |
| Différence | +0,12 | +0,06 | +0,19 |

| Écarts G-F BAC PRO | BAC PRO |
|--------------------|---------|
| Avant harmo | 0,74 |
| Après harmo | 0,61 |
| Différence | - 0,13 |

Il est observé que le principe d'harmonisations ciblées ne modifie pas substantiellement les résultats (moyennes) en BGT, mais de manière un peu plus visible en BAC PRO, examen pour lequel le nombre d'harmonisations a été plus important en pourcentage. Pour le BAC GT, il est possible que le nombre plus important d'établissements qui ont vu leur moyenne générale harmonisée à la baisse ait limité les effets à la hausse du processus d'harmonisation.

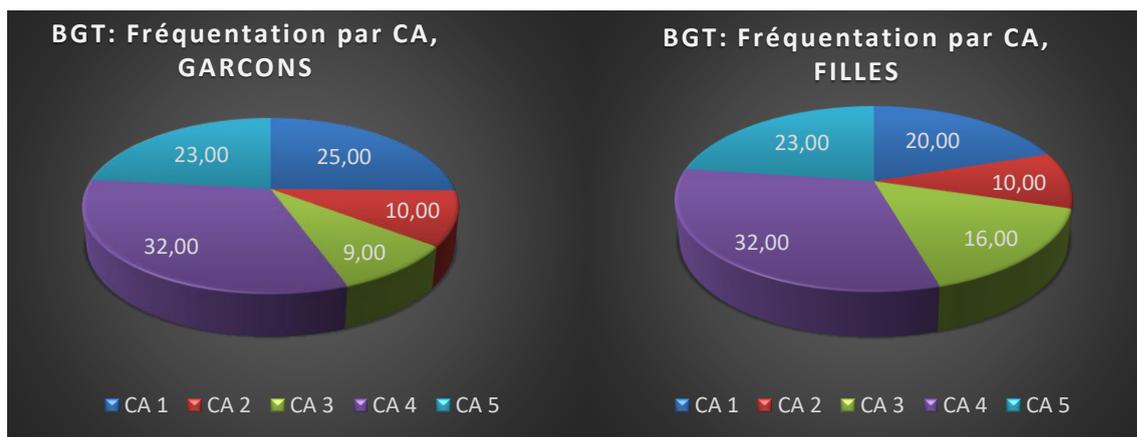
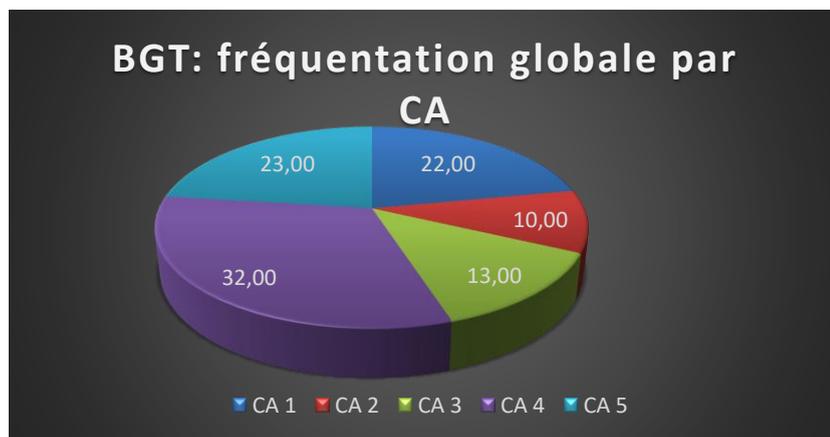
2.2.2 Moyennes par champs d'apprentissage, moyenne des APSA et leur taux de fréquentation :

BAC GT

• FREQUENTATION PAR CA

| Champ d'apprentissage | Sexe | Moyenne S 23 | Moyenne SESSION 2024 |
|-------------------------|---------------------------|--------------------|----------------------|
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | F | 14,6 | 14,88 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | M | 15,4 | 15,75 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | Total et écart F-G | 15,0 (-0,8) | 15,33 (-0,87) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | F | 14,4 | 14,75 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | M | 15,0 | 15,18 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | Total et écart F-G | 14,7 (-0,6) | 14,96 (-0,43) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | F | 15,4 | 15,64 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | M | 14,1 | 14,41 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | Total et écart F-G | 15,0 (1,3) | 15,24 (+1,23) |

| | | | |
|-------------------------|---------------------------|--------------------|----------------------|
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | F | 13,7 | 13,83 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | M | 15,3 | 15,43 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | Total et écart F-G | 14,4 (-1,6) | 14,57 (-1,60) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | F | 15,5 | 15,82 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | M | 15,4 | 15,54 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | Total et écart F-G | 15,5 (0,1) | 15,69 (+0,28) |



• COMPARAISONS AVEC LES ANNEES ANTERIEURES ET ACTIONS EVENTUELLES :

La majeure partie des observations réalisées en 2023 demeure et la fréquentation observée reste globalement stable. Et notamment le CA4 qui reste ouvertement plébiscité (32% de l'offre de formation) mais reste également le plus discriminant entre filles et garçon.

En petite évolution, le CA3 amorce légère progression (+1,6% / 2023) principalement au détriment du CA5. Peut-être peut-on raisonnablement y voir l'effet de l'accompagnement en formation sur le processus de création artistique.

Sur une comparaison filles/garçons, le CA3 continue à emporter davantage l'adhésion pour les filles (+7 pts) ce qui se répercute sur une moindre fréquentation du CA1.

Certes, les conditions d'enseignement restent plus spécifiques et dépendantes du contexte matériel, mais la faible représentation du CA2 perdure. Ce champ comporte pour autant des visées de formation et éducatives extrêmement porteuses et fait l'objet d'une formation au PAF EPS depuis maintenant de nombreuses années, formation qui a pu attirer de nombreux enseignants. La compétence à cibler et diversifier les objets d'étude dans ce champ d'apprentissage, pour construire un continuum de formation sur plusieurs années constitue peut-être une clef d'explication. Un parcours de formation spécifique CA2 est proposé cette année au PRAF EPS.

• INAPTITUDES ET EPREUVES ADAPTEES :

Données générales :**BAC G :**

| Type de candidat | Sexe | % |
|------------------|------|---------------------------|
| Inaptes totaux | F | 2,7 (4,3% en BGT en 2023) |
| Inaptes totaux | G | 1,1 (1,6% en BGT en 2023) |
| Inaptes totaux | F+G | 2 % |

BAC T :

| Type de candidat | Sexe | % |
|------------------|------|---------------------------|
| Inaptes totaux | F | 3,8 (4,3% en BGT en 2023) |
| Inaptes totaux | G | 2% (1,6% en BGT en 2023) |
| Inaptes totaux | F+G | 2,8 % |

BAC GT

| | | |
|-----------------------------|-----|--------|
| Elèves notés sur 2 épreuves | F | 13,4 % |
| Elèves notés sur 2 épreuves | G | 9,4 % |
| Elèves notés sur 2 épreuves | F+G | 11,6 % |

Commentaires :

Comme les années précédentes, le nombre de protocoles et d'épreuves adaptés déclaré reste faible, sans pour autant que l'adaptation ne soit mise en œuvre au sein des établissements.

Une satisfaction émerge avec la poursuite de la baisse du nombre global d'inaptes totaux, en particulier pour les filles.

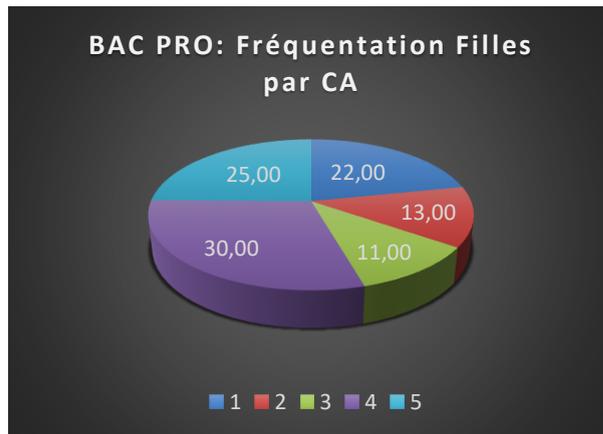
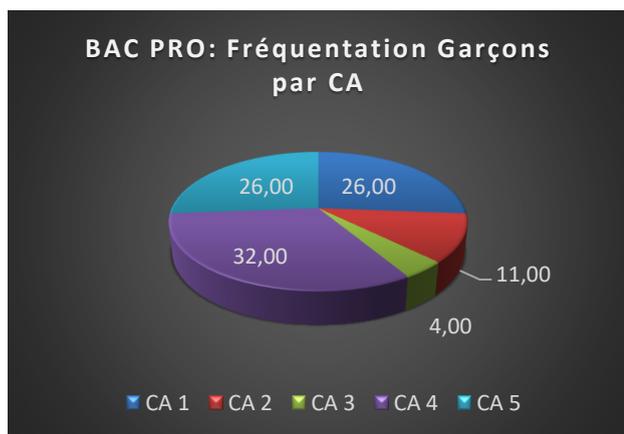
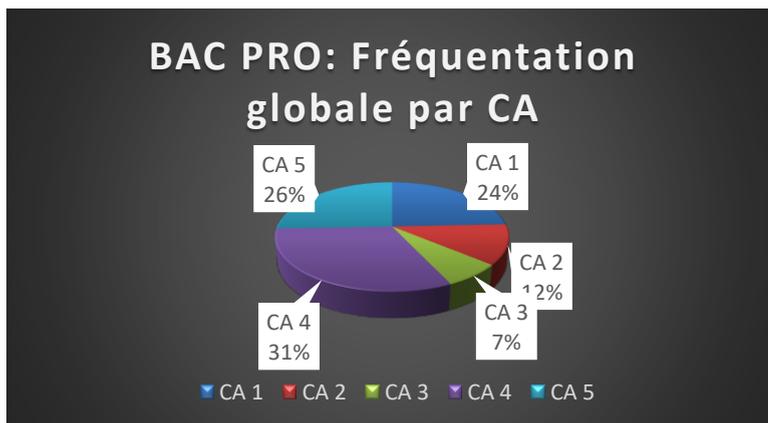
Cet effet devrait se poursuivre avec le travail d'accompagnement mené en académie sur l'EPS inclusive, ainsi que la rénovation du certificat médical d'inaptitude partielle, co construit entre partenaires Education nationale, de santé et du secteur médical.

A noter que les élèves de la voie Technologique sont légèrement plus impactés pour le phénomène dispensatoire qu'en voie Générale.

En voie GT, on observe également que 13,4% des filles sont notés uniquement sur 2 épreuves, pour 9,4 % des garçons. Ces données exploitées pour la 1^{ère} fois pour l'académie via « COMMISSION EPS » donnent à voir qu'un peu plus d'un élève sur 10 environ ne bénéficie pas d'un protocole standard sur 3 épreuves. Et la 3^{ème} épreuve de l'année de CCF est la plus impactée. La réflexion sur La composition des menus, l'ordre des épreuves, et les offres d'adaptation d'épreuves méritent donc d'être poursuivies.

BAC PRO**• FREQUENTATION PAR CA**

| Champ d'apprentissage | Sexe | Moyenne S 23 | Moyenne SESSION 2024 |
|-------------------------|---------------------------|--------------|----------------------|
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | F | 13,52 | 13,92 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | M | 14,40 | 14,65 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | Total et écart F-G | 14,09 | 14,38 (-0,73) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | F | 13,65 | 14,09 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | M | 14,49 | 14,71 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | Total et écart F-G | 14,15 | 14,44 (-0,62) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | F | 14,36 | 14,37 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | M | 14,01 | 13,90 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | Total et écart F-G | 14,25 | 14,20 (+0,47) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | F | 13,35 | 13,4 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | M | 14,37 | 14,65 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | Total et écart F-G | 13,96 | 14,15 (-1,25) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | F | 14,39 | 14,47 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | M | 14,33 | 14,46 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | Total et écart F-G | 14,36 | 14,46 (+0,01) |



• COMPARAISONS AVEC LES ANNEES ANTERIEURES ET ACTIONS EVENTUELLES :

Les observations réalisées les années antérieures demeurent du point de vue de la fréquentation par CA. Une timide évolution est observée dans le CA3 (+0,6pts) mais qui ne suffit pas à masquer la faible participation dans ce champ d'apprentissage, et certainement la faible proposition de ce CA dans l'offre de formation. L'offre du CA3 apparaît à l'évidence genrée et davantage faite aux filles. Certaines représentations sur le processus de création artistiques restent à faire évoluer pour en permettre l'accès aux filles comme aux garçons. Le CA4 est quant à lui tout autant proposé qu'en BAC GT. Le CA2 reste légèrement plus fréquenté qu'en voie GT (+2pts), peut être faut il y voir les effets de la proposition de formes de pratiques de pleine nature plus ouvertes et innovantes en voie professionnelles. Un parcours de formation spécifique CA2 est proposé cette année au PRAF EPS.

• INAPTITUDES ET EPREUVES ADAPTEES :

BAC PRO

| Type de candidat | Sexe | % |
|-----------------------------|------|--------------------|
| Inaptes totaux | F | 3% (5,9% en 2023) |
| Inaptes totaux | G | 1,3 (2,2% en 2023) |
| Inaptes totaux | F+G | 2 % |
| Elèves notés sur 2 épreuves | F | 12,4 % |
| Elèves notés sur 2 épreuves | G | 7,3 % |
| Elèves notés sur 2 épreuves | F+G | 9,4 % |

Commentaires :

Comme les années précédentes, le nombre de protocoles et d'épreuves adaptés déclarés reste faible, sans pour autant que l'adaptation ne soit mise en œuvre au sein des établissements.

Une satisfaction émerge avec la poursuite de la baisse du nombre d'inaptes totaux, que ce soit pour les garçons et les filles. Cet effet devrait se poursuivre avec le travail d'accompagnement mené en académie sur l'EPS inclusive, ainsi que la rénovation du certificat médical d'inaptitude partielle, co construit entre partenaires Education nationale, de santé et du secteur médical.

Comme pour la voie GT, les filles vivent significativement moins leur année de terminale en EPS avec un protocole standard de 3 épreuves, par rapport aux garçons. 12,4 % des filles sont notées sur 2 épreuves contre 7,3% pour les garçons. Comme pour la voie GT, la 3^{ème} épreuve de l'année de CCF reste la plus impactée. La réflexion sur la composition des menus, l'ordre des épreuves, et les offres d'adaptation d'épreuves méritent donc ici aussi d'être poursuivies.

2.3 Enseignement optionnel

- Nombre d'élèves concernés,
- Résultats,
- Analyse

2.4 Enseignement de spécialité

• Nombre d'élèves concernés : 404 candidats

• Résultats :

Pour les écrits : La moyenne générale est de 10,67 avec :

J1 = 10,95/20 (Dissertation = 5,78 / Etude de documents = 5,13 (5,23; 5,02))

J2 = 10,34/20 (Dissertation = 4,93/ Etude de documents = 5,38 (5,36; 5,45).

Les moyennes des correcteurs vont de 8,98 à 12,42/20. Deux lots de copies ont été harmonisées de 0,5 à la hausse

Pour la partie pratique et orale :

La moyenne générale est de 14,58/20 avec 9,17/12 pour la prestation physique et 5,41/8 pour le commentaire. 6 candidats ne se sont pas présentés aux épreuves.

• Analyse :

Pour les écrits : La moyenne générale reflète une cohérence avec la moyenne nationale et reste sensiblement la même que l'an passé. Mais de manière générale, les bilans de jurys indiquent que sur cette partie écrite, des besoins du point de vue des connaissances pour dépasser la narration dans certaines dissertations, une perception de la gestion du temps de l'épreuve qui s'avère plutôt complexe, et la nécessité de creuser les propositions d'actions (contenu et réalisme).

Les deux sujets de dissertation étaient proches et traitaient de l'égalité filles/garçons, à articuler pour le J1 avec le monde du sport contemporain, et pour le J2 avec le mouvement Olympique. Le deuxième sujet a posé plus de problème avec notamment des analyses du sujet tombant dans le « piège » du traitement des Jeux Olympiques.

Pour les études de documents, 217 élèves ont composé en J1 avec 117 candidats qui ont choisi l'étude de document 1 sur la santé et 100 pour le 2^{ème} sujet sur les nouvelles pratiques. 187 ont composé en J2. Ici, la répartition est moins équilibrée entre les 2 sujets d'étude de documents puisque 159 ont pris le sujet sur la lutte contre la sédentarité contre seulement 28 candidats pour le sujet sur la lutte contre les violences psychologiques dans le sport. Ce 4^{ème} sujet est cependant celui qui a la moyenne la plus élevée. Ce sujet aura donc attiré un profil de candidat bien préparé à cette épreuve, osant prendre le risque du sujet qui semble être le plus complexe des deux.

Pour la partie orale :

Les observations réalisées concernant la prestation physique montrent que la question de l'harmonisation académique des référentiels d'épreuve proposées par les établissements demeure importante en commission académique. La présence d'un collègue de l'établissement s'avère également indispensable pour faciliter l'organisation sur place de cette épreuve (prestation physique, oral).

Concernant le commentaire de la prestation physique, un travail sur les champs de questionnement du jury est à poursuivre pour harmoniser au mieux le déroulé de l'entretien. Aussi, un cadrage plus précis concernant les modalités de prise de vue permettrait d'améliorer la forme (floutage, qualité de l'image,...) et le fond (contenu de la vidéo) des vidéos reçues par le jury.

D'un point de vue général, la variété des évaluations pour cet enseignement s'avère riche. Elle suppose des capacités à associer, organiser, structurer au mieux enseignements et évaluations.

3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

3.1 Enseignement commun : Harmonisations réalisées

| Harmonisations | CAP |
|--------------------------------------|--|
| Ecart F-G | 4 Eple sur 112 (3,5%) dont la totalité pour une moyenne garçons significativement supérieure à celle des filles |
| Ecart à la moyenne académique | 2 Eple sur 112 (1,8%) pour une moyenne académique significativement supérieure à la moyenne académique |

-Types et hiérarchisation des critères utilisés

Les mêmes critères pour que le BAC sont utilisés pour le CAP.

3.2 Réflexions sur les résultats de cette année

3.2.1 Evolution moyennes générales, avant et après harmonisation si le changement est visible et Ecarts filles-garçons, avant et après harmonisation si le changement est visible

| Moyennes | CAP Total | CAP Garçons | CAP Filles |
|-------------|-----------|-------------|------------|
| Avant harmo | 13,89 | 14,08 | 13,38 |
| Après harmo | 14,09 | 14,27 | 13,6 |
| Différence | +0,2 | +0,19 | +0,22 |

| Ecarts G-F | CAP |
|-------------|-------|
| Avant harmo | 0,7 |
| Après harmo | 0,67 |
| Différence | -0,03 |

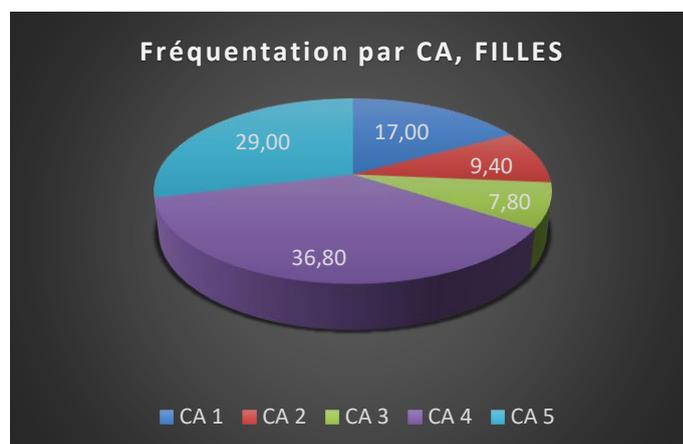
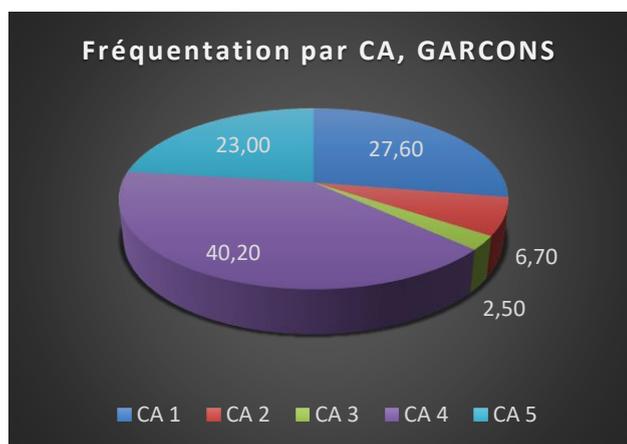
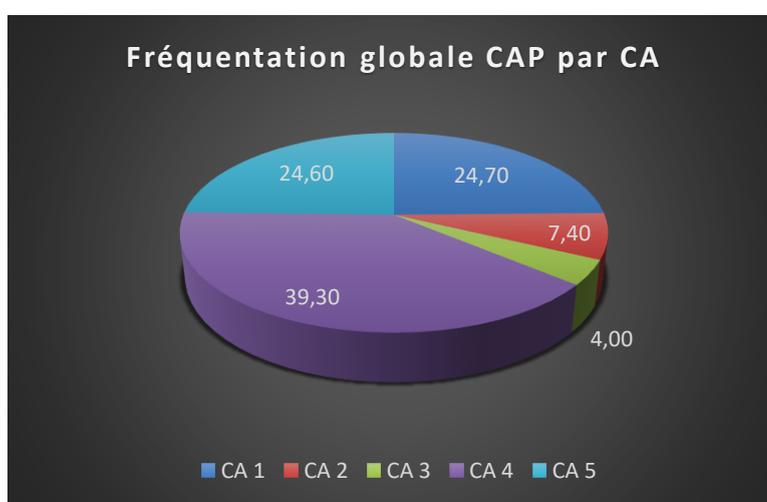
L'impact minime de l'harmonisation sur les écarts G-F peut s'expliquer par le faible nombre d'harmonisations réalisées cette année dans cet examen, ce qui est souvent lié aux faibles effectifs représentés dans cet examen.

3.2.2 Moyennes des champs d'apprentissage et des APSA et leur taux de fréquentation :

• FREQUENTATION PAR CA

| Champ d'apprentissage | Sexe | Moyenne S 23 | Moyenne SESSION 2024 |
|-----------------------|------|--------------|----------------------|
|-----------------------|------|--------------|----------------------|

| | | | |
|-------------------------|---------------------------|---------------|----------------------|
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | F | 13,26 | 13,18 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | M | 14,24 | 14,04 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 | Total et écart F-G | 14,01 (-0,98) | 13,88 (-0,86) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | F | 13,87 | 13,97 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | M | 14,10 | 14,58 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 2 | Total et écart F-G | 14,02 (-0,23) | 14,36 (-0,61) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | F | 13,64 | 13,75 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | M | 12,87 | 13,91 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 | Total et écart F-G | 13,28 (+0,77) | 13,82 (-0,16) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | F | 13,02 | 12,89 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | M | 14,11 | 14,26 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 4 | Total et écart F-G | 13,84 (-1,09) | 13,91 (-1,37) |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | F | 13,90 | 14,51 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | M | 14,14 | 14,57 |
| CHAMP D'APPRENTISSAGE 5 | Total et écart F-G | 14,08 (-0,24) | 14,55 (-0,06) |



• COMPARAISONS AVEC LES ANNEES ANTERIEURES ET ACTIONS EVENTUELLES :

La fréquentation reste stable en CAP dans les différents CA.

Le constat demeure d'une moindre participation et/ou proposition du CA1 pour les filles qui se répercute dans les champs 2, 3 et 5. Ceci constitue un trait plus spécifique pour le CAP, y compris dans la comparaison au BAC PRO. La relation à la performance métrique et normée est donc actuellement requestionnée, même si les textes permettent des prises en compte plus souples des contextes locaux.

• INAPTITUDES ET EPREUVES ADAPTEES :

| Type de candidat | Sexe | % |
|----------------------------------|------|-----------------------|
| Inaptes totaux | F | 3,2% (5,3% en 2023) |
| Inaptes totaux | G | 1,2 % (1,4 % en 2023) |
| Inaptes totaux | F+G | 1,7 % |
| Elèves notés sur 1 seule épreuve | F | 3,76 % |
| Elèves notés sur 1 seule épreuve | G | 2,36 % |
| Elèves notés sur 1 seule épreuve | F+G | 2,75% |

Commentaires :

Comme les années précédentes, le nombre de protocoles et d'épreuves adaptés déclarés reste faible, sans pour autant que l'adaptation ne soit mise en œuvre au sein des établissements.

Une satisfaction émerge avec la poursuite de la baisse du nombre d'inaptes totaux, que ce soit pour les garçons et les filles. Cet effet devrait se poursuivre avec le travail d'accompagnement mené en académie sur l'EPS inclusive, ainsi que la rénovation du certificat médical d'inaptitude partielle, co construit entre partenaires Education nationale, de santé et du secteur médical.

Reste que les filles vivent significativement moins leur année de terminale en EPS avec un protocole standard, par rapport aux garçons. La réflexion sur La composition des menus et les offres d'adaptation d'épreuves méritent donc d'être poursuivies.

Le CAP est l'examen avec le taux le plus faible d'inaptes totaux, même si désormais pour l'académie ce taux avoisine globalement tous examens confondus les 2%, saluant ainsi le travail de suivi fait en établissement.

Enfin, les notes posées sont le sont majoritairement en référence aux deux CCF, ce qui représente une source de satisfaction, et peut éventuellement trouver une explication avec une durée d'enseignement plus longue par séquence.

4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires)

4.1 Enseignement commun :

• Nombre d'élèves inscrits / Nombre d'élèves présents, taux d'absentéisme et Résultats

| BGT | Inscrits en EPS APTE | Abs | Disp | Présents | % Abs | % Disp | % Présents | Moy. des notes | Inscrits en EPS inaptes | Total Inaptes + DI | % inaptes + DI sur le nombre de candidats au BGT en ponctuel ayant de l'EPS obligatoire | % de candidats prévus en centres d'épreuves mais non venus (notés AB ou DI) |
|-------|----------------------|-----|------|----------|--------|--------|------------|----------------|-------------------------|--------------------|---|---|
| F | 171 | 50 | 22 | 99 | 29,24% | 12,86% | 57,89% | 11,18 | 48 | 70 | 31,96% | 42,10% |
| G | 167 | 66 | 11 | 90 | 39,52% | 6,59% | 53,89% | 13,18 | 8 | 19 | 10,86% | 46,11% |
| Total | 338 | 116 | 33 | 189 | 34,32% | 9,76% | 55,92% | 12,14 | 56 | 89 | 22,59% | 44,08% |

| BCP | Inscrits en EPS APTE | Abs | Disp | Présents | % Abs | % Disp | % Présents | Moy. des notes | Inscrits en EPS inaptes | Total Inaptes + DI | % inaptes + DI sur le nombre de candidats au BCP en ponctuel ayant de l'EPS obligatoire | % de candidats prévus en centres d'épreuves mais non venus (notés AB ou DI) |
|-------|----------------------|-----|------|----------|-------|--------|------------|----------------|-------------------------|--------------------|---|---|
| F | 263 | 6 | 27 | 230 | 2,28% | 10,27% | 87,45% | 10,72 | 25 | 52 | 18,05% | 12,55% |
| G | 377 | 8 | 20 | 349 | 2,12% | 5,30% | 92,57% | 12,21 | 12 | 32 | 8,23% | 7,43% |
| Total | 640 | 14 | 47 | 579 | 2,19% | 7,34% | 90,47% | 11,62 | 37 | 84 | 12,41% | 9,53% |

| CAP | Inscrits en EPS APTE | Abs | Disp | Présents | % Abs | % Disp | % Présents | Moy des notes | Inscrits en EPS inaptes | Total Inaptes + DI | % inaptes + DI sur le nombre de candidats au CAP en ponctuel ayant de l'EPS obligatoire | % de candidats prévus en centres d'épreuves mais non venus (notés AB ou DI) |
|-------|----------------------|-----|------|----------|-------|--------|------------|---------------|-------------------------|--------------------|---|---|
| F | 1029 | 24 | 69 | 936 | 2,33% | 6,70% | 90,96% | 10,64 | 49 | 118 | 10,95% | 9,04% |
| G | 1570 | 40 | 46 | 1484 | 2,55% | 2,93% | 94,52% | 13,14 | 14 | 60 | 3,79% | 5,48% |
| Total | 2599 | 64 | 109 | 2385 | 2,46% | 4,19% | 91,76% | 12,17 | 63 | 178 | 6,69% | 6,65% |

• Résultats :

| BGT : Couples d'épreuves | | Inscrits | Abs | Disp | Présents | % Présents | Moy |
|---|-------|----------|-----|------|----------|------------|-------|
| Danse Demi-fond | F | 30 | 9 | 6 | 15 | 50,00% | 12,00 |
| | G | 6 | 2 | 0 | 4 | 66,66% | 12,00 |
| | Total | 36 | 11 | 6 | 19 | 52,77% | 12,00 |
| Danse Tennis de table | F | 25 | 10 | 5 | 10 | 40,00% | 8,80 |
| | G | 3 | 3 | 0 | 0 | 0,00% | néant |
| | Total | 28 | 13 | 5 | 10 | 35,71% | 8,80 |
| Demi-fond Tennis de table | F | 115 | 31 | 11 | 73 | 63,48% | 11,34 |
| | G | 158 | 61 | 11 | 86 | 54,43% | 13,23 |
| | Total | 273 | 92 | 22 | 159 | 58,24% | 12,36 |

| BCP : Couples d'épreuves | | Inscrits | Abs | Disp | Présents | % Présents | Moy |
|---|-------|----------|-----|------|----------|------------|-------|
| Danse Demi-fond | F | 47 | 0 | 6 | 41 | 87,23% | 10,72 |
| | G | 11 | 1 | 0 | 10 | 90,90% | 6,25 |
| | Total | 58 | 1 | 6 | 51 | 87,93% | 9,84 |
| Danse Tennis de table | F | 22 | 0 | 5 | 17 | 77,27% | 12,56 |
| | G | 0 | 0 | 0 | 0 | néant | néant |
| | Total | 22 | 0 | 5 | 17 | 77,27% | 12,56 |
| Demi-fond Tennis de table | F | 194 | 6 | 16 | 172 | 88,66% | 10,54 |
| | G | 366 | 7 | 20 | 339 | 92,62% | 12,39 |
| | Total | 560 | 13 | 36 | 511 | 91,25% | 11,77 |

| CAP : Epreuves | | Inscrits | Abs | Disp | Présents | % Présents | Moy |
|---------------------------|-------|----------|-----|------|----------|------------|-------|
| Danse | F | 79 | 4 | 7 | 68 | 86,07% | 12,93 |
| | G | 4 | 0 | 0 | 4 | 100,00% | 16,38 |
| | Total | 83 | 4 | 7 | 72 | 86,75% | 13,12 |
| Demi-fond | F | 544 | 12 | 40 | 492 | 90,44% | 9,76 |
| | G | 840 | 18 | 24 | 798 | 95,00% | 12,90 |
| | Total | 1384 | 30 | 64 | 1290 | 93,21% | 11,70 |
| Tennis de table | F | 406 | 8 | 22 | 376 | 92,61% | 11,27 |
| | G | 726 | 22 | 22 | 682 | 93,93% | 13,29 |
| | Total | 1132 | 30 | 44 | 1058 | 93,46% | 12,57 |

• Analyse

Le contingent des élèves évalués en ponctuel pour l'académie reste important (3577 élèves) et mobilise une logistique très importante en termes de jurys. La plus importante partie des élèves émane du CAP et est en constante augmentation (de 58% en 2023 à 72% des élèves à la session 2024). C'est également dans cet examen que le taux d'absentéisme est le plus faible. A l'inverse, la proportion d'absentéisme ou de candidats reconnus inaptes est comme chaque année importante pour le BAC GT (44%).

En BAC GT et BCP, le couple d'épreuves demi-fond /tennis de table reste largement plébiscité par les garçons. Il l'est également par les filles, même si la danse leur offre une perspective reconnue. Quel que soit le sexe, les deux activités demi-fond et tennis de table restent également majoritairement choisies en CAP.

4.2 Enseignement optionnel :

• Nombre d'élèves inscrits / Nombre d'élèves présents, taux d'absentéisme et Résultats

| Candidats de PREMIERE | Inscrits | Abs | Disp | Présents | % Absents | % Disp | % Présents | Moyenne des notes |
|-----------------------|----------|-----|------|----------|-----------|--------|------------|-------------------|
| Filles | 0 | | | | | | | |
| Garçons | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00 |
| Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00 |

| Candidats de TERMINALE | Inscrits | Abs | Disp | Présents | % Absents | % Disp | % Présents | Moyenne des notes |
|------------------------|----------|-----|------|----------|-----------|--------|------------|-------------------|
| Filles | 0 | | | | | | | |
| Garçons | 1 | 0 | 0 | 1 | 0,00% | 0,00% | 100,00% | 7,00 |
| Total | 1 | 0 | 0 | 1 | 0,00% | 0,00% | 100,00% | 7,00 |

• Analyse

Un seul candidat de terminale pour cette session 2024 dans l'épreuve de sauvetage aquatique+ badminton et oral renforcé. A noter le travail important qui demeure de prise de contact en amont des épreuves avec les potentiels candidats, afin de s'assurer de leur présence, compte tenu des moyens matériels et humains déployés à cette occasion. Au demeurant, le candidat pour cette session était insuffisamment préparé aux exigences de l'épreuve.

4.3 Enseignement de spé. 1^{ère}

• Nombre d'élèves, inscrits / Nombre d'élèves présents, taux d'absentéisme, résultats et analyse :

À l'issue des inscriptions, 4 candidats inscrits en Première et Terminale sur l'épreuve. Ces candidats se sont désistés progressivement, mobilisant néanmoins une énergie importante en termes d'organisation, jusqu'à annulation le jour même de l'épreuve.

100% d'absentéisme donc pour l'académie. Cette observation rejoint celles concernant les épreuves ponctuelles obligatoires en BGT, avec des candidats qui s'inscrivent sans vraie connaissance des attendus de l'épreuve, et/ou peu préparés aux épreuves pratiques.

5. Réflexions et préconisations pour la session 2025

5.3A destination des établissements

• Saisie des protocoles d'évaluation :

Pour la commission d'octobre 2024, Il est attendu des établissements de déclarer leur offre de formation sur l'application « démarches simplifiées », comme lors des sessions précédentes.

Pour la session 2025, il est convenu au niveau académique de conserver le bénéfice des apsa validées par la commission académique sur Cyclades. Aussi, **seules les apsa nouvelles et les apsa « validées si »** seront à redéposer pour la commission d'octobre.

Dans l'hypothèse où un établissement aurait fait évoluer un référentiel déjà validé et souhaiterait le redéposer pour étude, nous invitons les établissements à le préciser sur l'application « démarches simplifiées » dans l'encart dédié « remarques de l'établissement ».

Comme chaque année, nous invitons ensuite les établissements à réfléchir à leur offre de formation et son éventuelle évolution de manière à favoriser l'égalité des chances, notamment entre filles et garçons.

Au regard des données de cette session, il apparaît que dans les situations particulières d'évaluation sur 2 épreuves au lieu de 3 en CCF (BGT et BCP), l'épreuve non évaluée touche davantage le 3^{ème} CCF et plus significativement les filles. Une réflexion sur la composition des ensembles certificatifs et la nature des 3èmes CCF mérite de ce fait d'être menée.

Enfin, nous conseillons de veiller à la composition de certains ensembles certificatifs du point de vue de la diversité et de l'équilibre des expériences corporelles qu'ils offrent aux élèves filles et garçons.

• Saisie des inaptitudes :

Comme chaque année, nous renouvelons, pour l'équité de traitement entre les candidats, la nécessité de transmettre dans les délais et pour la CAHPN d'octobre les épreuves adaptées qui seraient à prévoir pour certains candidats en situation de handicap ou d'inaptitude partielle.

Un travail pluri catégoriel a été mené en académie entre des acteurs de l'Education nationale, de santé et une représentation large du corps médical pour rénover le certificat médical d'inaptitude partielle. Un courrier émanant de Mme La Rectrice a été transmis à tous les établissements le 18 juin 2024 et se prolongera par un webinaire d'accompagnement le 26 septembre 2024.

• Recommandations sur les cas particulier :

« **DI+DI+Note** » : Pour rappel, Il appartient aux enseignants évaluateurs d'apprécier la situation du candidat, les compétences acquises, en lien avec les éléments relatifs à son parcours de formation en EPS pour décider de manière éclairée de retenir ou pas une unique note de CCF pour la note finale d'EPS. Si l'enseignant considère que les éléments d'appréciation s'avèrent trop réduits, la mention « dispensé d'EPS » est alors portée sur Santorin. Dans tous les cas, tout doit être mis en œuvre afin d'éviter ce type de situation en exploitant l'ensemble des leviers et possibilités offertes par les textes (Epreuve de rattrapage, usage du CM d'inaptitude partielle, épreuve éventuellement adaptée).

La déclaration de « cas exceptionnels » :

Nous rappelons aux établissements que la déclaration d'un cas exceptionnel sur l'application de saisie de notes Santorin nécessite une demande d'expertise et de validation et un courrier en bonne et due forme adressé à Mme La Rectrice, visé par le chef d'établissement, et via la DEC (division des examens et concours, dec.eps@ac-nantes.fr)

Pour rappel : cf. circulaire n°2019-129 du 26.09.2029 (BGT)

« Lorsqu'un établissement est, pour des raisons techniques ou matérielles, dans l'impossibilité d'offrir l'une des trois activités retenues dans l'ensemble certificatif, il peut être exceptionnellement autorisé par le recteur à proposer, pour l'enseignement commun en contrôle en cours de formation, deux activités au lieu des trois, après expertise de l'inspection pédagogique. »

Le corps d'inspection apportera des précisions à ce sujet lors du webinaire de rentrée. Mais en tout état de cause, un établissement ne peut de sa propre initiative déclarer un cas exceptionnel sans passer par cette demande et cette voie hiérarchique. L'équité de traitement des candidats est ici en jeu.

• Saisie des notes :

Nous remercions l'ensemble des établissements pour tous les efforts réalisés cette année dans le cadre de l'évolution de la procédure de saisie des protocoles et notes des élèves.

Nous ne pouvons que conseiller la mise en place d'un processus local d'archivage régulier des notes posées tout au long de l'année par AFL(P), et qui composent la note d'EPS.

Nous souhaitons et ferons tout ce qui est possible pour mettre à disposition des établissements ayant l'ensemble de leur offre certificative validée, et dans les meilleurs délais, l'application de saisie des notes « Santorin », ce qui devrait permettre une saisie « au fil de l'eau ».

• **Autres points particuliers :**

Epreuves ponctuelles d'EPS :

Chaque année, environ 3500 candidats sont inscrits aux épreuves ponctuelles d'EPS qui se déroulent entre mars et mai sur l'ensemble du territoire. Ceci exige une logistique et un recrutement de jurys importants dans l'ensemble des lycées et quelques collèges de l'académie. Nous tenons à remercier les enseignant(e)s qui s'impliquent de manière sérieuse dans cette mission et particulièrement les responsables d'évaluation qui œuvrent chaque année pour la bonne tenue de cette épreuve, en lien étroit avec les services des examens. Nous rappelons que la mission de jury d'examen est une mission statutaire qui prime sur toute autre mission en établissement.

5.4 A destination de la commission nationale

• **Répartition des points :**

Questionnés à ce sujet, les membres de la commission académique se sont montrés globalement favorables à une part plus importante du nombre de points attribués à la motricité et soulèvent parfois la charge de l'évaluation des AFL(P) méthodologiques et sociaux. Le constat n'est néanmoins pas unanime et les arguments peuvent être débattus. Par exemple, l'argument lié aux enjeux de santé publique pour accorder plus de place à la motricité dans l'évaluation peut se confronter à celui de l'intérêt des compétences méthodologiques et sociales pour, in fine, être en capacité plus tard de mobiliser de manière efficiente ses ressources et de manière éclairée, dans le sens d'un engagement pérenne et durable dans l'activité physique. Également, sur le terrain des pratiques, la réflexion sur des formes de pratique complexes intégrant et mobilisant de manière régulière les AFL(P) méthodologiques et sociaux doit pouvoir faciliter leur évaluation et la rendre plus fluide et en continue.

• **Choix des APSA :**

L'ouverture de la liste nationale en voie professionnelle semble avoir permis des opportunités intéressantes d'adaptation en contexte, comme en témoignent certains référentiels étudiés par la commission. Certaines formes de pratique s'attachent ainsi à l'évidence à accrocher la motivation des élèves et leurs besoins.

• **Proposition d'évolution des outils Cyclades (dépôt des protocoles d'évaluation) et Santorin (notation des élèves) :**

Plusieurs enquêtes ont été complétées à ce sujet en cours d'année par l'académie.

De manière synthétique, quelques remarques ou attentes :

SUR CYCLADES :

- Le maintien des apsa déjà validées d'une session à l'autre
- En BGT, la possibilité de compléter la dénomination spécifique de certaines apsa derrière par exemple l'intitulé « COURSES » de manière à assurer un suivi plus fluide des apsa déjà validées

SUR SANTORIN :

- A partir d'un retour d'expériences des différentes académies, formaliser un guide de réponse et d'accompagnement pour les établissements, aux questions les plus récurrentes, avec si possible une présentation « avec ou sans I pack EPS »
- Ne pas laisser ouverte la possibilité pour un évaluateur de déclarer directement un « cas exceptionnel » sur l'application, sans qu'une validation n'ait été reçue de la part de l'autorité hiérarchique (permettre un déverrouillage « après coup » de la case « cas exceptionnel »).
- Pour la prochaine session, rendre effective la saisie des notes par les établissements dès que possible

- Améliorer les possibilités statistiques de l'outil et rendre visibles les effets des harmonisations effectuées sur santorin
- Autres points particuliers

Application « COMMISSION EPS » : Poursuivre l'appropriation de l'ensemble des fonctionnalités de l'outil avec les concepteurs (par exemple tutoriel sur l'usage du publipostage).

6. Bilan général

Dans cette année d'évolution des procédures de saisie des notes, la commission académique tient tout d'abord à saluer l'engagement et les efforts de tous (chefs d'établissements, enseignants, DEC, Chargés de mission, membres de la CAHPN) pour la tenue de cette session.

Cette évolution devra pouvoir outiller la discipline et offrir des éléments et données de pilotage nationaux tangibles, comme par exemple le poids de l'évaluation de tel ou tel AFL(P) dans la réussite des élèves.

L'académie de Nantes continue à faire réussir les élèves en EPS, quel que soit l'examen concerné. Les résultats continuent par ailleurs à augmenter en BAC GT et BAC PRO. Pour autant, l'attention doit être maintenue sur les écarts de réussite filles-garçons qui restent stables en BGT et CAP mais ne se résorbent malgré tout pas significativement, malgré les marges de manœuvre offertes par les textes programmes. Cette activité de conception des contextes d'enseignement puis d'épreuve reste au fondement de l'activité d'enseignement.

Aussi, après plusieurs années de conception par les établissements et d'étude de nombreux référentiels par la commission académique, celle-ci s'est donnée comme projet de poursuivre son travail d'étude de référentiels remarquables ou inspirants, afin de continuer à nourrir la réflexion pédagogique et didactique des établissements, au plus près des besoins des élèves.

Nous invitons également, à minima un représentant examens par équipe pédagogique, à assister ou consulter le webinaire de rentrée de septembre de l'Inspection Pédagogique Régionale, afin de disposer des principaux éléments de bilan et stratégiques pour la session 2025.

Compte tenu de l'enjeu indéfectible de recherche d'équité entre candidats, et pour favoriser la pratique physique du plus grand nombre, nous ne pouvons que recommander aux équipes pédagogiques de suivre l'actualité sur la rénovation du certificat médical académique d'inaptitude partielle et les webinaires qui l'accompagnent.

Vous souhaitant à toutes et à tous une très bonne année scolaire,

Christophe Carpentier, IA-IPR EPS

